

MASTER - Histoire du droit et des institutions

Histoire du droit et culture juridique

Pré-requis obligatoires

Mention(s) de Licence conseillée (s) pour accéder au Master 1:

Droit

Autres prérequis:

L'étudiant devra présenter un dossier qui attestera d'un bon niveau général durant les trois années de licence et de solides connaissances dans les matières d'histoire du droit et des institutions

Mention(s) de M1 conseillée (s) pour accéder au Master 2:

M1 Droit ou diplôme équivalent

Autres prérequis:

Solides connaissances en Histoire du Droit et des institutions

Langue du parcours	Français
ECTS	120 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 0h
CI : 0h	CM : 689h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Oui
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	8

Objectifs du parcours

Le programme du parcours unique de la mention vise deux objectifs : d'une part spécialiser l'étudiant en histoire du droit et des institutions et d'autre part l'initier à la recherche au travers de l'acquisition d'une méthodologie et à la réalisation d'un projet de recherche. Si les UE d'enseignements à TD fondamentaux demeurent consacrées à l'acquisition des savoirs liés au droit positif, les UE approfondies représentent le pivot de la spécialité. Elles permettent l'approfondissement des matières d'histoire du droit et des institutions mais surtout elles ont pour objet d'initier l'étudiant à la recherche par l'acquisition de la méthode scientifique. Loin d'être un simple technicien de la norme (ancienne et nouvelle), l'étudiant est mis en situation d'acquérir une véritable culture juridique, de se forger un esprit critique et de mener une authentique réflexion universitaire.

Compétences à acquérir

Le programme tel qu'il est envisagé permet à l'étudiant de développer des compétences transverses telles que connaissances (informations, notions, procédures...), capacités mentales (mécanismes de la pensée), attitudes (comportements sociaux acquis par l'étudiant et mobilisables dans différents domaines de la vie professionnelle). Il est ainsi rendu capable d'établir un diagnostic face à une variété de situations-problèmes. Ces compétences fonctionnelles lui permettent de résoudre les problèmes auxquels sa vie professionnelle le confronte. Grâce à la spécialité, l'étudiant peut ainsi définir ses habiletés analytiques, identifier ses talents, évaluer ses aptitudes interpersonnelles à la communication orale ou écrite ; il peut encore estimer sa capacité à s'organiser, à planifier son travail, à gérer son temps ; il peut encore accroître son enthousiasme et sa motivation pour ce travail en mobilisant son dynamisme et sa prise d'initiative, ainsi que son esprit d'équipe.

Poursuite d'études

L'étudiant titulaire du Master Histoire du droit et des institutions peut s'inscrire en doctorat, dès lors qu'il remplit les conditions fixées par l'Ecole Doctorale.

Codes ROME

- K1401 - Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K1901 - Aide et médiation judiciaire
- K1902 - Collaboration juridique
- K1903 - Défense et conseil juridique
- K1904 - Magistrature

Contact

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu : j.tufferyandrieu@unistra.fr

Master 1 - Histoire du droit et des institutions - Histoire du droit et culture juridique

Semestre 1 - Histoire du droit et des institutions

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Unité d'enseignements fondamentaux 1 - 2 matières au choix	12 ECTS	64 h		27 h			
Droit civil - régimes matrimoniaux		32 h		13.5 h			
Droit du contentieux constitutionnel		32 h		13.5 h			
Droit pénal spécial		32 h		13.5 h			
Unité d'enseignement Langues 1 - 1 élément au choix	3 ECTS	32 h		13.5 h			
Langue étrangère				13.5 h			
DU Terminologie juridique anglaise		32 h					
Unité d'enseignements approfondis 1	9 ECTS	74 h					
L'étudiant suit obligatoirement:							
Méthodologie de recherche		10 h					
Histoire des idées politiques		32 h					
L'étudiant choisit une matière parmi:							
Droit alsacien-mosellan		32 h					
Protection internationale et européenne des droits de l'homme 1		32 h					
Théorie générale de l'Etat		32 h					
Matière de l'UE Fondamentaux 1 non suivie en TD		32 h					
Unité d'enseignements d'ouverture 1	6 ECTS	64 h					
Une matière parmi les matières de l'UE approfondis 1 (non choisie au titre de cette UE)		32 h					
Une matière parmi les matières de l'UE approfondis 1 (non choisie au titre de cette UE)		32 h					
UE ITI MAKErS	3 ECTS			12 h			
Cartographie des sources de données et indicateurs		12 h					
Unité d'insertion professionnelle	3 ECTS						
PIX+Droit							
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives							
Engagement étudiant							

Semestre 2 - Histoire du droit et des institutions

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Unité d'enseignements fondamentaux 2 - 2 matières au choix	12 ECTS	64 h		27 h			
Droit civil - successions, libéralités		32 h		13.5 h			
Contentieux administratif		32 h		13.5 h			
Ingénierie des relations individuelles du travail		32 h		13.5 h			
Unité d'enseignement Langue 2 - 1 élément au choix	3 ECTS	32 h		13.5 h			
DU Terminologie juridique anglaise		32 h					
Langue étrangère				13.5 h			
Unité d'enseignements approfondis 2	9 ECTS	96 h					
Histoire du droit de la famille		32 h					
Histoire du droit pénal		32 h					
L'Europe dans la pensée politique		32 h					
Unité d'enseignements d'ouverture 2	6 ECTS	42 h					
L'étudiant choisit une matière parmi:							
Projet de recherche		10 h					
Projet de recherche ITI MAKErS		10 h					
L'étudiant choisit une matière parmi:							
Théorie du droit et de la justice		32 h					
Protection internationale et européenne des droits de l'homme 2		32 h					
Matière de l'UE fondamentaux 2 non suivie en TD		32 h					
Unité d'insertion professionnelle	3 ECTS						
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives							
Engagement étudiant							

Master 2 - Histoire du droit et des institutions - Histoire du droit et culture juridique

Semestre 3 - Histoire du droit et culture juridique

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 Histoire du droit privé	9 ECTS	55 h					
Histoire du droit privé		20 h					
Histoire des doctrines pénales		20 h					
Histoire du droit international		15 h					
UE2 Histoire du droit public	9 ECTS	60 h					
Histoire de la pensée politique		20 h					
Histoire de la pensée juridique		20 h					
Histoire des institutions publiques		20 h					
UE3 Histoire des sources	6 ECTS	32 h					
Droit romain		8 h					
Histoire du droit canonique		24 h					
UE4 Histoire du droit de l'entreprise	6 ECTS	30 h					
Histoire du droit social		10 h					
Histoire du droit commercial, bancaire et financier		15 h					
Histoire de la RSE		5 h					

Semestre 4 - Histoire du droit et culture juridique

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE5 Langue et Méthodologie	3 ECTS	24 h		15 h			
L'étudiant choisit une langue parmi:							
Anglais				15 h			
Allemand				15 h			
Espagnol				15 h			
Français langue étrangère				15 h			
L'étudiant suit obligatoirement:							
Informatique: formation à l'utilisation des bases de données juridiques		4 h					
Méthodologie; participation aux journées d'étude et colloques organisés par la section 03; formation à l'entretien d'embauche et à la rédaction d'un CV; rencontre avec des professionnels)		20 h					
UE6 Ouverture - Séminaires à choix	3 ECTS	12 h		24 h			
L'étudiant choisira une des matières suivantes en fonction de la période sur laquelle porte son travail de recherche							
Méthodologie de la recherche en histoire ancienne		12 h					
Sources et méthodes de l'histoire médiévale		12 h					
Sources et méthodes de l'histoire moderne		12 h					
Sources et méthodes de l'histoire contemporaine		12 h					
L'étudiant choisira une des matières suivantes en fonction de la période sur laquelle porte son travail de recherche							
Paléographie latine et médiévale				24 h			
Paléographie française moderne				24 h			
Paléographie allemande XIXème-XXème siècle				24 h			
UE7 Mémoire ou stage de 2 mois	24 ECTS						8 sem